

**EXTRAIT du Procès Verbal des Délibérations prises par le Conseil Municipal
dans sa séance du Vendredi 10 Juillet 2020 à 18 H 30**
(application de l'article 32 du Code l'Administration Communale)

CONVOCACTION en date du 06/07/2020

Membres du Conseil (par ordre alphabétique)

<u>NOM Prénom</u>	<u>Présent</u>	<u>Pouvoir</u>	<u>Absent</u>	<u>NOM Prénom</u>	<u>Présent</u>	<u>Pouvoir</u>	<u>Absent</u>
ANCEAUX Jean-Luc	X			HENRY Philippe	X		
ANTION Claude	X			KEROUH Nordine	X		
BAUGNON Mathilde	X			LECLERCQ Josiane		X	
BUARD CHAMPESME Jocelyne	X			LEFEBVRE Gilles	X		
CARRÉ Cyrielle	X			NICKLAUS Bruno	X		
CHAZAL Raphaël	X			NOEL Pascal		X	
COURTOIS Jean-Paul	X			PAUCHET David	X		
DAVIGNY Pamela		X		PIERSON Fabien	X		
DUPUIS Claudine	X			PIGEARD Sandrine	X		
GARNIER Christian	X			SCHUMANN Yves	X		
GERARD BARGE Christine	X			THOUVENIN Odile	X		
GILLARDIN-THOMAS Véronique		X			19	4	

Il dénombre **19** Conseillers présents et constate que la condition de quorum posée à l'Art. 10 de la loi du 23 Mars 2020, complétée par l'article 1^{er} de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020 est remplie.

Membres du C.M. : 23 Membres

Votants

<u>PRESENTS</u>	19	23
<u>POUVOIRS</u>	4	
<u>ABSENTS</u>	/	

POUVOIRS :

*Mme DAVIGNY Pamela à Mme BAUGNON Mathilde
M. NOEL Pascal à M. ANCEAUX Jean-Luc
Mme GILLARDIN-THOMAS Véronique à M. ANTION Claude
Mme LECLERCQ Josiane à M. CHAZAL Raphaël*

Désignation d'un secrétaire de séance (Article L 2121-15 du C.G.C.T.)

Ordre du jour :

1. Ville : Affectation du résultat 2019,
2. Ville : Fiscalité 2020,
3. Ville : Budget Primitif 2020,
4. Subventions aux Associations pour 2020,
5. Services Techniques – Personnel : Modification du pourcentage de la part mise à disposition de la Ville de THIERVILLE-SUR-MEUSE par la CAGV au 1^{er} Janvier 2020.

Désignation d'un secrétaire de séance (Article L 2121-15 du C.G.C.T.) :

M. CHAZAL Raphaël se propose d'être Secrétaire de séance.

M. CHAZAL Raphaël est désigné Secrétaire de séance, à l'unanimité (23 voix pour).

PROCES VERBAL du Conseil Municipal du Mercredi 10 Juin 2020 à 18 H 30 :

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du Mercredi 10 Juin 2020 à 18 H 30 est adopté à l'unanimité (23 voix pour).

1. Ville : Affectation du résultat 2019

Après en avoir délibéré et par 23 voix pour :

- décide d'affecter le résultat de Fonctionnement en Section d'Investissement comme suit :

- Compte 1068 (Affectation à la couverture d'autofinancement) : 170 000,00 €

et de reporter en Section de Fonctionnement (Ligne 002) : 410 572,91 €

2. Ville : Fiscalité 2020

Après en avoir délibéré et par 23 voix pour :

- maintient à l'identique des années antérieures les taux communaux de la fiscalité pour 2020 :

<u>TAXES</u>	<u>Taux</u>
T.H. (Taxe d'Habitation)	2,91 %
T.F.B. (Taxe sur le Foncier Bâti)	3,12 %
T.F.N.B. (Taxe sur le Foncier Non Bâti)	17,58 %

Arrivée de Mme LECLERCQ Josiane à 19 H 00 soit : (20 Présents ; 3 Pouvoirs) au Point N°3.

3. Ville : Budget Primitif 2020

Après en avoir délibéré et par 18 voix pour et 5 abstentions :

- vote le Budget Primitif 2020 de la Ville :

		DEPENSES en €	RECETTES en €	EXCEDENT ou DEFICIT
Section de Fonctionnement	Recettes 2020		1 217 279,00	
	Résultat de Fonctionnement reporté 2019 (002)		410 572,91	
	Dépenses 2020	1 217 279,00		
	Virement à la Section d'Investissement (023)	410 572,91		
		1 627 851,91	1 627 851,91	0
Section d'Investissement	Recettes 2020		314 794,00	
	Affectation du résultat		170 000,00	
	Résultat d'Investissement reporté 2019 (001)		294 899,57	
	Résultat d'Investissement EAU 2019 (001)		185 642,37	
	Virement de la Section de Fonctionnement (021)		410 572,91	
	Dépenses 2020	1 346 885,88		
	Restes à Réaliser au 31/12/2019	60 720,97	31 698,00	
		1 407 606,85	1 407 606,85	0
EXCEDENT ou DEFICIT				0

4. Subventions aux Associations pour 2020

- décide de verser une subvention pour 2020 aux Associations qui ont déposé leur dossier complet et tel que précisé dans le tableau ci-dessous :

CATEGORIES	NOMS des ASSOCIATIONS	PROPOSITIONS 2020	VOTE 2020	VOTE du Conseil Municipal par :
SPORT	TENNIS - UST	3 500,00 €	3 500,00 €	23 voix pour
	OLYMPIQUE CLUB THIERVILLEOIS 55	700,00 €	700,00 €	23 voix pour
	VERDUN AGGLOMERATION HANDBALL	200,00 €	200,00 €	23 voix pour
	KARATE DO - UST	2 100,00 €	2 100,00 €	23 voix pour
	FOOTBALL - UST	15 700,00 €	15 700,00 €	23 voix pour
	UST THIERVILLE VELO	10 000,00 €	10 000,00 €	18 voix pour et 5 abstentions
	PERSE CIRCUS	1 500,00 €	1 500,00 €	23 voix pour
	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE THIERVILLEOISE	350,00 €	350,00 €	23 voix pour
	AIKIDO	200,00 €	200,00 €	23 voix pour
	<u>TOTAL SPORT</u>	<u>34 250,00 €</u>	<u>34 250,00 €</u>	
SOCIAL	PARC ANIMALIER – AMSEAA	15 000,00 €	15 000,00 €	18 voix pour et 5 voix contre
	I L C G DU VERDUNOIS	750,00 €	750,00 €	23 voix pour
	<u>TOTAL SOCIAL</u>	<u>15 750,00 €</u>	<u>15 750,00 €</u>	
CULTUREL	HARMONIE MUNICIPALE	16 500,00 €	16 500,00 €	23 voix pour
	HAUT LES CHEURS	300,00 €	300,00 €	M. SCHUMANN concerné, quitte la salle : 22 voix pour
	<u>TOTAL CULTUREL</u>	<u>16 800,00 €</u>	<u>16 800,00 €</u>	
SCOLAIRE	D D E N	70,00 €	70,00 €	23 voix pour
	<u>TOTAL SCOLAIRE</u>	<u>70,00 €</u>	<u>70,00 €</u>	
LOISIRS	CLUB "CHEZ NOUS" 3EME AGE	1 100,00 €	1 100,00 €	23 voix pour
	CLUB CANIN DU NORD MEUSIEN	500,00 €	500,00 €	32 voix pour
	MINI NAUTIC THIERVILLEOIS	550,00 €	550,00 €	23 voix pour
	MODEL'S CLUB FLEMING	550,00 €	550,00 €	23 voix pour
	ASSOCIATION DES PECHEURS THIERVILLEOIS	1 100,00 €	1 100,00 €	23 voix pour
	SANTIAGS AND CO - DANSES PLURIELLES	150,00 €	150,00 €	23 voix pour
	ARTS LOISIRS THIERVILLE	9 000,00 €	9 000,00 €	Mme CHAMPESME concernée, quitte la salle : 22 voix pour
	<u>TOTAL LOISIRS</u>	<u>12 950,00 €</u>	<u>12 950,00 €</u>	
PATRIOTIQUES	AMICALE DES PORTE-DRAPEAUX	500,00 €	500,00 €	23 voix pour
	ANCIENS COMBATTANTS de BELLEVILLE et THIERVILLE	500,00 €	500,00 €	23 voix pour
	HARKIS SUPPLETIFS RAPATRIÉS en Meuse	150,00 €	150,00 €	23 voix pour
	<u>TOTAL PATRIOTIQUES</u>	<u>1 150,00 €</u>	<u>1 150,00 €</u>	
AUTRES	UNPRG UD Meuse - AMICALE GENDARMERIE MEUSE	180,00 €	180,00 €	23 voix pour
	ASSOCIATION AUTERCOVEC « USAGERS TER LA LIGNE CONFLANS VERDUN CHALONS »	80,00 €	80,00 €	23 voix pour
	<u>TOTAL AUTRES</u>	<u>260,00 €</u>	<u>260,00 €</u>	
EXCEPTIONNEL	COLLEGE ST EXUPERY – FOYER des Elèves	400,00 €	400,00 €	23 voix pour
	PERSE CIRCUS	1 000,00 €	1 000,00 €	23 voix pour
	BANQUE ALIMENTAIRE	250,00 €	250,00 €	23 voix pour
	<u>TOTAL EXCEPTIONNEL</u>	<u>1 650,00 €</u>	<u>1 650,00 €</u>	
	<u>TOTAUX GENERAUX</u>	<u>82 880,00 €</u>	<u>82 880,00 €</u>	

5. Services Techniques – Personnel : Modification du pourcentage de la part mise à disposition de la Ville de THIERVILLE-SUR-MEUSE par la CAGV au 1^{er} Janvier 2020

Après en avoir délibéré et par 23 voix pour :

- délibère et acte que 2 agents des Services Techniques mutualisés à la CAGV passent à 30 % chacun CAGV et passent chacun à 70 % Ville de THIERVILLE-SUR-MEUSE au 1^{er} Janvier 2020, et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Séance levée à 20 H 00

Le Maire,

C. ANTION